École Publique Alexandre Pain

PAGES D'HISTOIRE

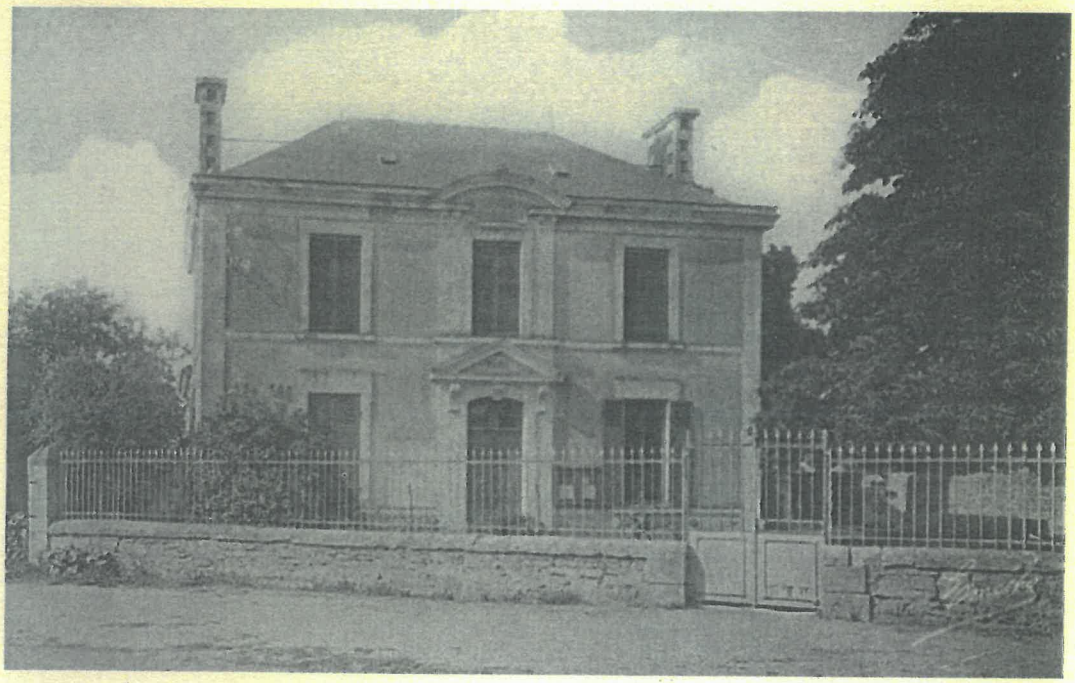

DE LOURESSE ROCHEMENIER

Mai 2000

La rue principale autrefois

REPUBLIQUE FRANCAISE

-:-:-:-:-:-:-:-

PREFECTURE de MAINE-et-LOIRE

-:-:-:-:-:-

MINISTERE
de
l'INTERIEUR
-:-:-:-
DIRECTION
du
PERSONNEL
-:-:-
2° Bureau
-:-:-

LE PRESIDENT

DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE,

Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,

Vu l'Ordonnance du 10 juillet 1816 ;

24 MAR 1921

D É C R È T E :

-ARTICLE 1er-

Sont approuvées :

Les délibérations par lesquelles les Conseils Municipaux des communes suivantes ont décidé l'érection, à titre d'hommage public, d'un monument à la mémoire de leurs enfants morts pour la France :

DEPARTEMENTS	COMMUNES	DATE des DELIBERATIONS
MAINE & LOIRE	. . . . .	. . . . .
	Louresse-Rochemenier	14 Novembre 1920

- Article 2 -

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 21 Mars 1921.

Par le Président de la République :
Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : P. MARRAUD.

Signé : A. MILLERAND.

Pour ampliation :

Le Chef du 2ème Bureau,

Signé : Illisible.

PROJET DE MONUMENT COMMEMORATIF

pour la Commune de LOURESSE ROCHEMENIE

PRÉFECTURE DE MAINE & LOIRE
- 4 DEC 1920
N°

Monument à exécuter en pierre de Lavoux dur à grains dans la hauteur de 4 m. 50, Largeur 2 m.

Sur la façade seront apposées 3 plaques en marbre blanc pour gravure des noms et dédicace.

Dans le fronton sera sculpté un petit bas-relief :"La Mort du Poilu.".

Dans le bas seront gravés la dédicace, croix de guerre et palmes. Le tout doré.

Le prix de ce monument est fixé à la somme de cinq mille francs, mis en place.

La base et fondation à la somme de mille francs.

Trans-port à la charge de la Commune.

ANGERS, le 16 Septembre 1920

Vve Rouillard

le Maire de Louresse
M. de Soulanges

Vu et Approuvé
Angers, le 23 MAR 1921
P. le Préfet
Le Secrétaire Général

Archives Départementales de Maine et Loire

Avant 1921

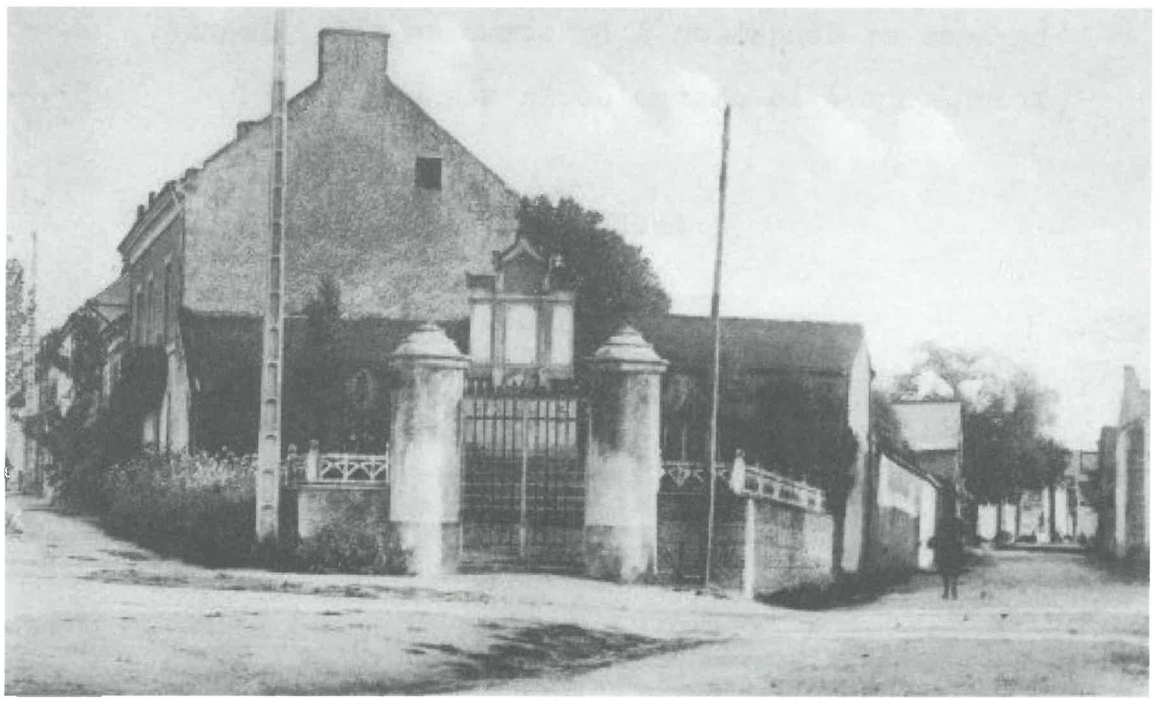

Après 1921

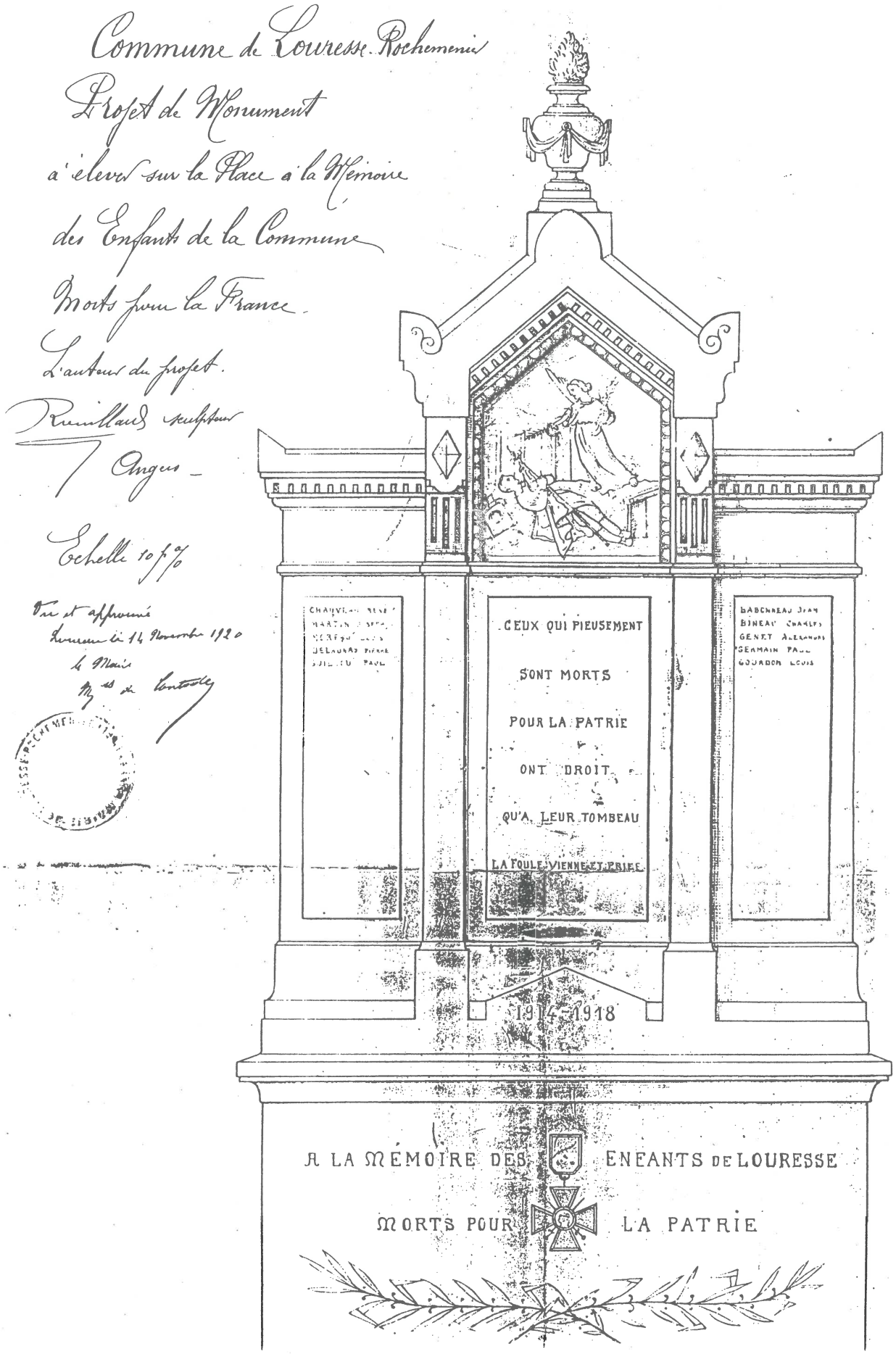

Archives Départementales de Maine et Loire

1920

CONSTRUCTION DU MONUMENT AUX MORTS

Le projet de construction du monument à la mémoire des morts de la guerre de 1914 - 1918, date de 1920. L'auteur de ce projet est le sculpteur Mr Rouillard. Le coût total de la pose et de la construction était de 6000 francs.

L'allure générale du monument réalisé correspond avec celle du projet. Seulement quelques petits détails ont changé lors de la réalisation :

- le vase du haut a été remplacé par une croix
- l'inscription a été modifiée, on peut lire aujourd'hui :

A LA MÉMOIRE
DES ENFANTS
DE LOURESSE ROCHEMENIER
MORTS POUR LA FRANCE
1914 - 1918

- les inscriptions prévues au bas du monument n'ont pas été gravées.

Par contre la sculpture représentant la mort du Poilu a été conservée sur le fronton du monument.

Ce monument a été construit en 1921.

Le monument aux morts

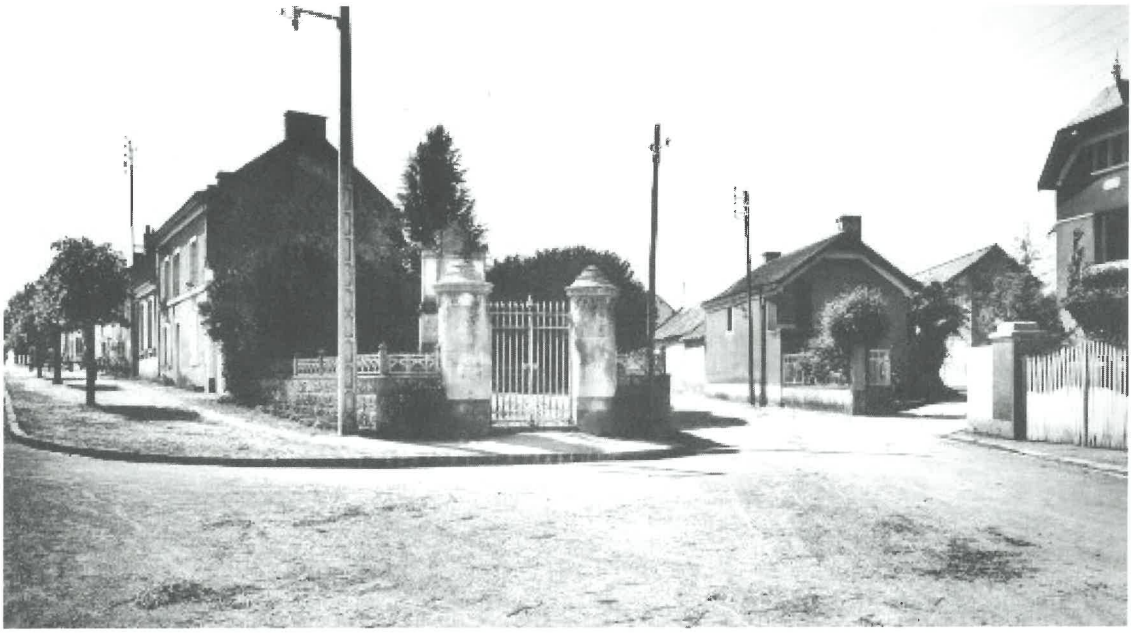

arêtiers & doublis présentera un développement de douze toises ou quarante huit mètres, estimé faire & fournir, eu égard aux anciens matériaux en état de servir qui seront abandonnés à l'adjudicataire trois francs cinquante c. le mètre ensemble cent soixante huit francs ci . . . . 168f.

Récapitulation

Montant de la charpente	59f 80
id de la couverture	168. "
Total	227. 80
Le 10e pour le bénéfice de l'entrepreneur	22. 78
Le 40e pour frais de devis &a	5. 69
Total Général	256f 27c

Le présent devis montant à la somme totale de deux cent cinquante six francs vingt sept centimes a été dressé sur la demande de Mr le Maire de la commune de Louresse par l'expert soussigné le quatre septembre mil huit cent trente deux.

pour copie conforme

Coulon(?)

Archives Départementales de Maine et Loire

Réparation du clocher de la Commune de Fouresse

Devis & Détail estimatif des Travaux.

Le clocher de l'église de la commune de Fouresse est couronné d'un dôme de deux mètres de hauteur, surmonté d'une flèche octogone de cinq mètres de hauteur, le tout en bois de charpente couvert en ardoise, cette flèche a été foudroyée dans le cours de l'été dernier, et dépouillée presque totalement des ardoises qui formaient la couverture. la foudre a également brisé et mis hors d'état de servir un arbalétrier de la flèche et un arrêtier du dôme. pour réparer convenablement toutes les dégradations opérées par le fluide électrique, il est nécessaire de faire les travaux suivants.

Charpente

1°. Il sera fourni un arbalétrier en bois de chêne de bonne qualité & sans nœuds vicieux, de six mètres de longueur, dix huit centimètres carré, estimé rendu sur le lieu quinze francs trente ct ci 15.f 30c

2°. Il sera fourni un arrêtier de deux mètres de longueur ayant seize centimètres d'écarissage, même espèce et qualité de bois estimé rendu quatre francs Cinquante centimes ci 4.50

3°. main d'œuvre pour démolition et placement des deux pièces ci dessus douze journées évaluées vingt quatre francs ci 24.-

4°. frais d'échafaudage compris la porte du bois seize francs ci 16.-

Total 59. 80

Couverture

La couverture de la flèche en y comprenant un

PREFECTURE

du Département de Maine et Loire.

Impositions

Enregistré le 11 Mars 1833. N°. 1136.

Louis-Philippe, Roi des Français;

A tous présens et à venir; Salut.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département du Commerce et des Travaux publics;

Le Comité de l'Intérieur de notre Conseil d'État entendu;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. La Commune de Louresse (Maine & Loire) est autorisée à s'imposer extraordinairement, au centime le franc de ses contributions en un an, la somme de 256 francs, pour payer les réparations du Clocher.

Art. 2. L'imposition autorisée par l'article qui précède sera portée, par le Directeur des contributions, aux rôles des contributions foncière et mobilière de 1833, et perçue par le Percepteur de la Commune, le tout jusqu'à concurrence et dans les proportions ci-dessus déterminées.

Art. 3. Nos ministres Secrétaires d'État aux départemens du Commerce et des travaux publics et des finances sont chargés de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné au Palais des Thuileries le 10 Mars mil huit cent trente-trois.

Signé Louis-Philippe.

Par le Roi:

Le Ministre Secrétaire d'État au département du commerce et des Travaux publics

Signé A. Thiers.

Pour ampliation:

Le maître des requêtes, secrétaire général du ministère du commerce et des travaux publics,

Signé Edmond-Blanc.

Archives Départementales de Maine et Loire

1832

LA FOUDRE SUR LE CLOCHER DE L'ÉGLISE DE LOURESSE

Au cours de l'été 1832, un violent orage a éclaté sur la commune de Louresse. La foudre s'est abattue sur le clocher de l'église. Celui-ci a été détruit. La mairie n'ayant pas l'argent nécessaire pour la réparation du clocher, une ordonnance fut signée, en 1833, par Louis Philippe, roi des Français. Celle-ci autorisa la commune de Louresse à lever un impôt extraordinaire de 256 F pour payer les réparations du clocher. Cette somme devait être prélevée en un an. Elle a été perçue par le percepteur de la commune.

Cette ordonnance a été écrite au Palais des Tuileries le 10 mars 1833.

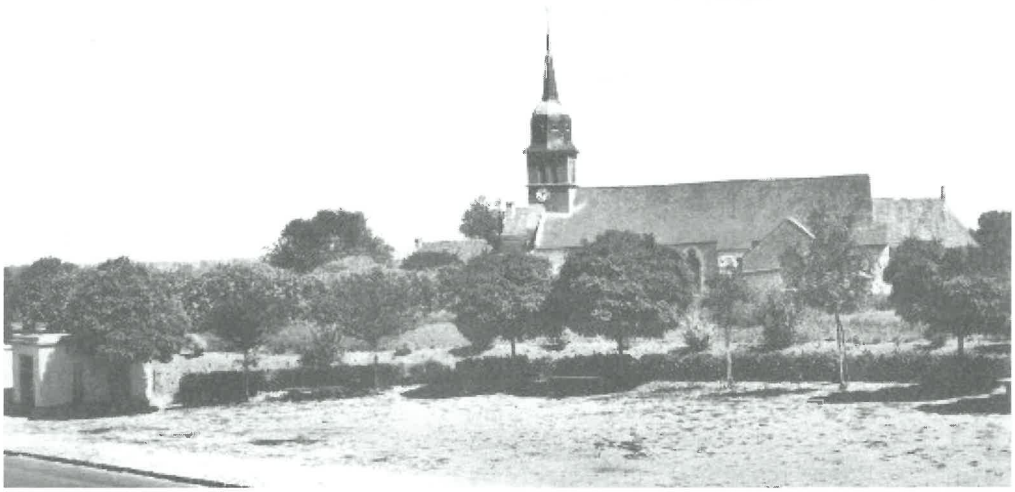

Rochemenier
17 pluviose an 2e
Déposé au secrétariat
avec les objets inventoriés
y énoncés le 17 pluviose
l'an 2e
Dufresne
Recu 4 l. 2 s. 2 d.
210

inventaire des ornements et argenterie de la cidevant Eglise de rochemenier

aujourdhui seize pluviose de lan 2eme de la republique francaise une et indivisible nous maire municipaux et membres du conseil de la commune de rochemenier nous nous sommes transportés en la cidevant eglise de rochemenier pour y proceder a linventaire des argenteries et ornements afin d'en constater un etat detaillé pour etre remis au district de Saumur ou etant arrivé nous avons fait ouverture du tabernacle dans lequel nous avons trouvé un calice avec sa platenne, un ciboire, une custode et un soleil, le tout en argent que nous avons remis au citoien guiomeau maire qui sen est chargé pour le deposer au district et a promis d'en raporter un reçu, avons entré en la sacristie, ou nous avons trouvé trois chapes une banniere, onze chasubles garnies en galons faux, en laine et fil, deux dalmatiques et trois aubes avons rentré dans leglise ou nous avons trouvé une lampe en cuivre deux chandeliers massifs en cuivre, un encensoir et un benitier en cuivre, quatre chandeliers en bois doré, deux grands benitiers en marbre sur pied de stalle, deux confessionnaux, plusieurs cadres, trois grands livres, un missel, deux cloches, dont une pesant environ 400 livres servante a lhorloge, et une autre pesant environ 250 livres, deux coffres et plusieurs bancs en bois de chene, fait et arreté ce jour et an cy dessus par nous officiers municipaux et membres du conseil

Guiomeau maire
Fouché officier municipal
Guichard agent national

1794

DES RÉVOLUTIONNAIRES A L'ÉGLISE DE ROCHEMENIER

Le 16 pluviose de l'an 2 de la République Française, des officiers municipaux se sont présentés devant l'église de Rochemenier pour procéder à l'inventaire de tous ses biens (ornements et argenteries). Ils ont confisqué les objets précieux en argent qu'ils ont remis au Citoyen Guionneau, maire de la commune. Celui-ci s'est chargé de les déposer au district de Saumur.

Le 16 pluviose de l'an 2 est le 4 février 1794. Les révolutionnaires avaient constitué un nouveau calendrier, les mois correspondaient aux saisons. Pluviose était le mois des pluies. Ce calendrier révolutionnaire a été abandonné en 1805, sous Napoléon Ier.

DES SANS CULOTTE À L'ÉGLISE DE ROCHEMENIER

****

DE L'ORAGE SUR L'ÉGLISE DE LOURESSE

1958

1959

1948

1949

DES PHOTOS DE CLASSE

1927

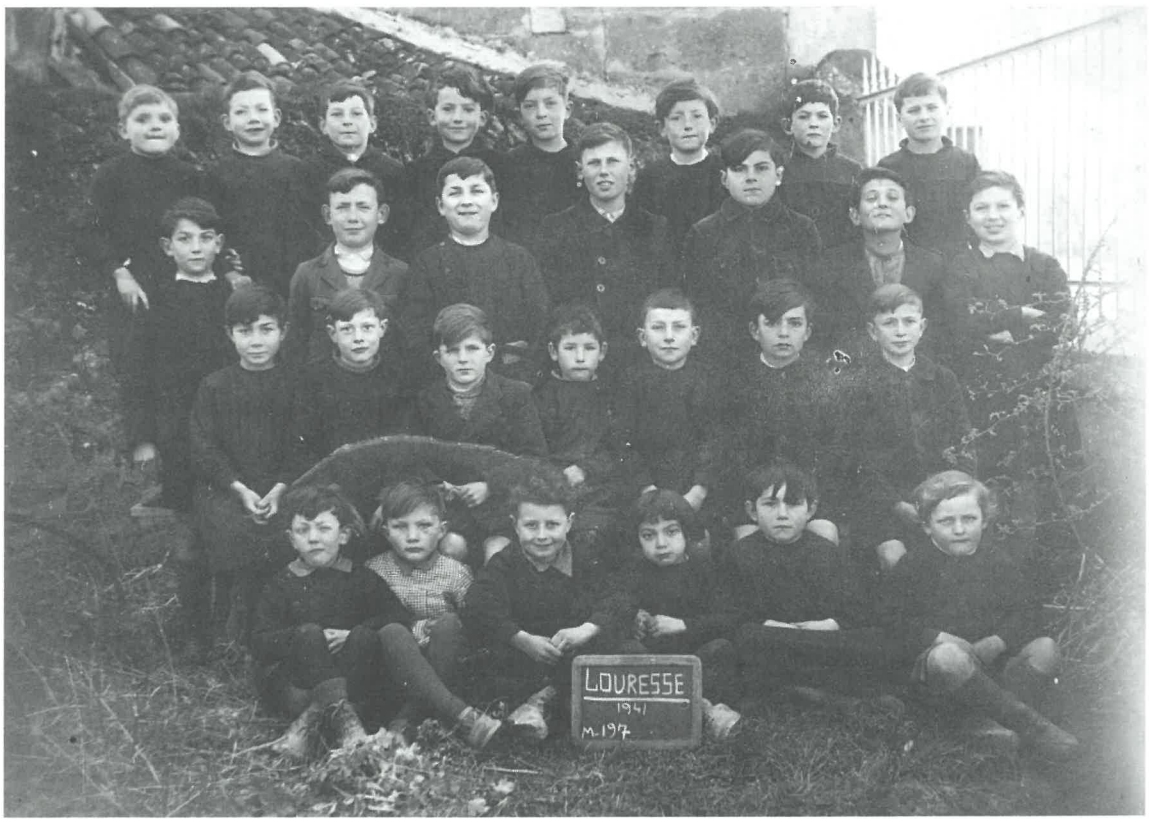

1941

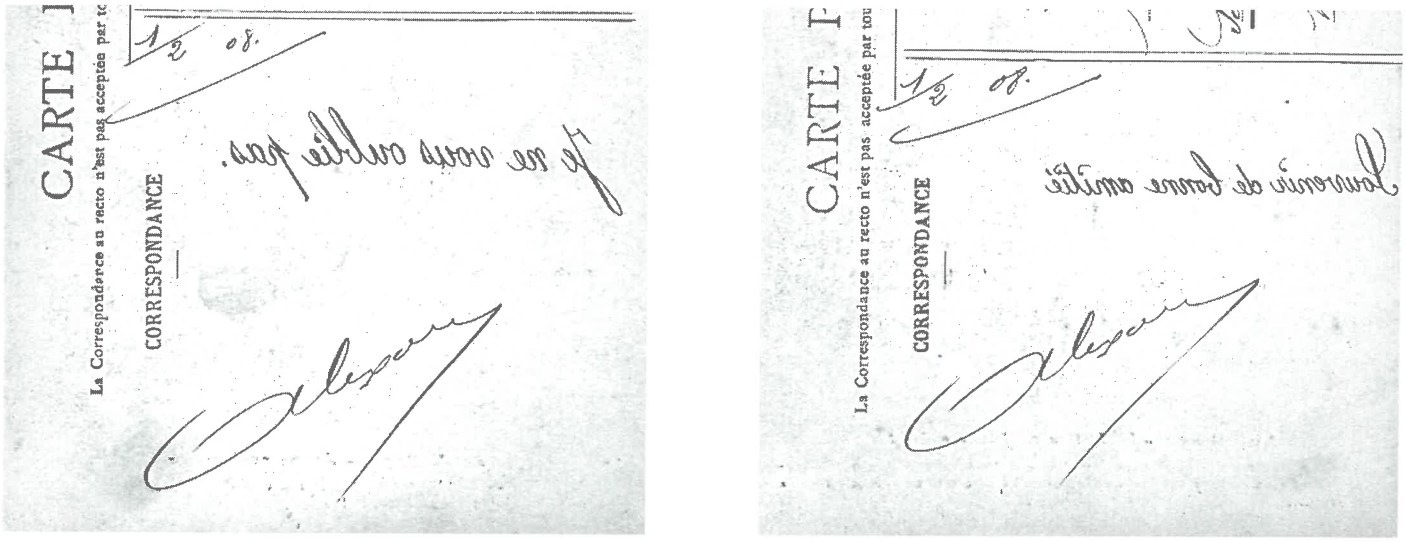

Il écrivait à l'envers !

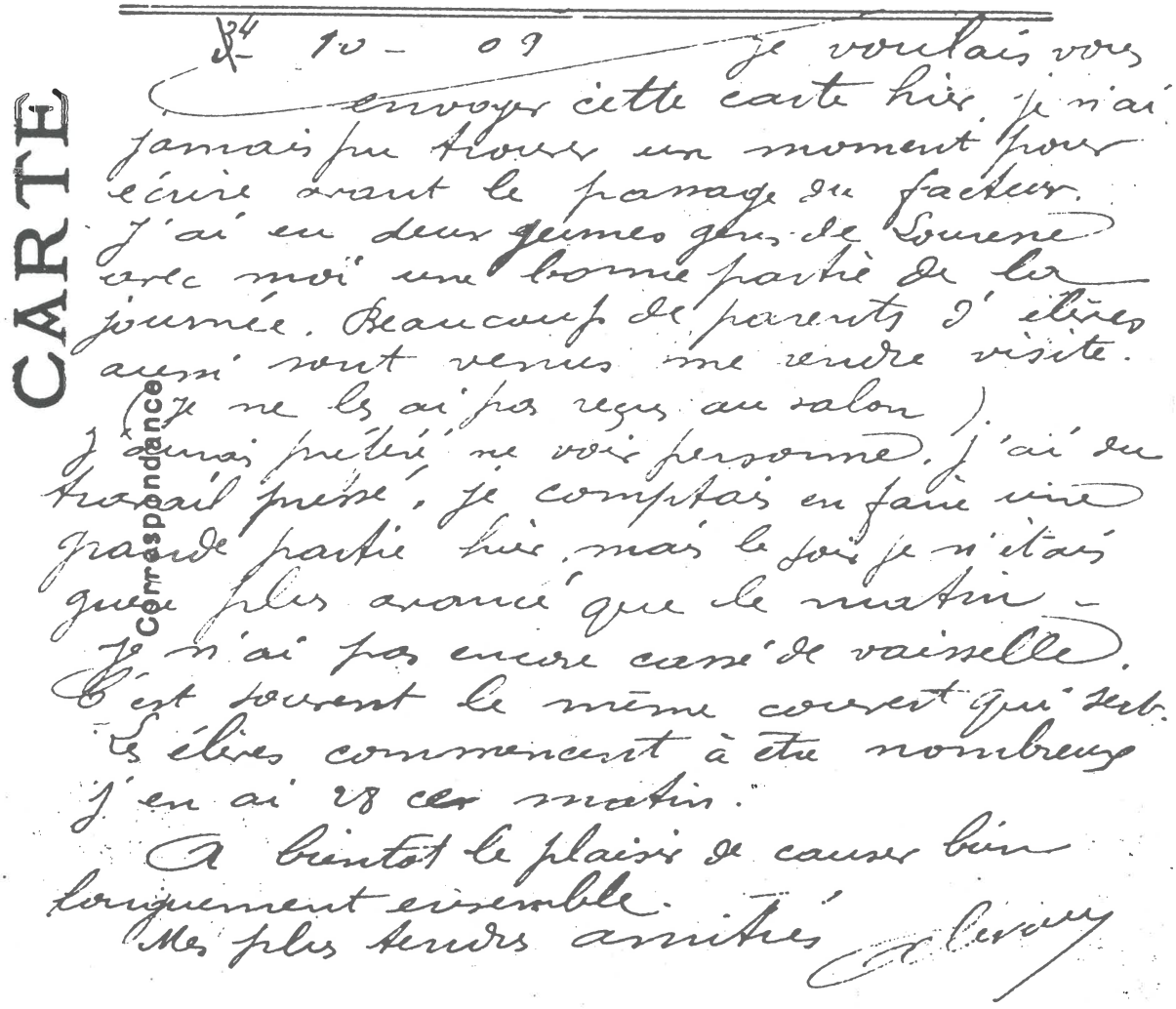

Le 10 - 09 Je voulais vous envoyer cette carte hier je n'ai jamais pu trouver un moment pour écrire avant le passage du facteur. J'ai eu deux jeunes gens de Lauresse avec moi une bonne partie de la journée. Beaucoup de parents d'élèves aussi sont venus me rendre visite. (Je ne les ai pas reçus au salon) J'aurais préféré ne voir personne, j'ai du travail pressé, je comptais en faire une grande partie hier, mais le soir je n'étais guère plus avancé que le matin - Je n'ai pas encore sorti de vaisselle. C'est souvent le même couvert qui sert. Les élèves commencent à être nombreux j'en ai 28 ce matin.

A bientôt le plaisir de causer bien longuement ensemble.

Mes plus sincères amitiés

Carte postale écrite par Alexandre Pain de l'école de Louresse

Arrêté.

Nous, Maire de la Commune de Louresse-Rochemenier, canton de Doué-la-Fontaine, arrondissement de Saumur, département de Maine et Loire,

Vu la loi du 5 avril 1884. art. 88

Vu la loi du 30 octobre 1886 art 4 § 4

Vu la décision du Conseil municipal en date du trois Juin mil neuf cent huit fixant à quatre cents francs le traitement du secrétaire de la mairie.

Arrêtons

Article premier :- Monsieur Pain Alexandre, né le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt trois à Anais, département des Deux-Sèvres est nommé secrétaire de mairie.

Article - 2 - Le traitement de M. Pain Alexandre est fixé à la somme de quatre cents francs tant qu'il n'en aura pas été arrêté autrement.

Article 3 - Le présent arrêté sera adressé à M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur pour son contrôle.

Fait à la mairie de Louresse Rochemenier le trente novembre mil neuf cent treize.

Le Maire

Contades

MAIRIE DE LOURESSE-ROCHEMENIER (MAINE-ET-LOIRE)

Arrêté de nomination d'Alexandre Pain, secrétaire de Mairie
Archives Départementales de Maine et Loire

ALEXANDRE PAIN

ALEXANDRE PAIN

1883 – 1916

Alexandre pain est né dans les Deux-Sèvres, le 15 septembre 1883 à Assais. Il fut nommé instituteur de l'école de garçons de Louresse Rochemenier ainsi que secrétaire de mairie en 1908 à l'âge de 25 ans.

Il portait une longue moustache qui retombait de chaque côté de sa bouche. Ses cheveux étaient courts et bien coiffés avec une raie sur le côté gauche, ses sourcils étaient épais. Il avait de jolis yeux sympathiques.

Quand il envoyait des cartes postales à sa fiancée Augustine Chailloux, il écrivait un petit message gentil à l'envers, de droite à gauche, sûrement pour que le facteur ne lise pas ce qu'il écrivait.

Son écriture était très belle, très fine et très appliquée. Il se faisait appeler Emile mais sur ses cartes il signait Alexandre.

En 1914, la première guerre mondiale éclata. Alexandre Pain fut appelé sous les drapeaux, il était soldat de 2° classe au 135° régiment d'infanterie.

A Verdun, le 29 avril 1916, la bataille avait été très violente. Profitant d'un moment calme, monsieur Pain, brancardier de première ligne, partit à la recherche des blessés. C'est là qu'un éclat d'obus le frappa, sur la pente sud.

Il est mort des suites de ses blessures et fut inhumé ce jour-là.

2000

UN NOM POUR L'ÉCOLE

Depuis le 27 novembre 1998, l'école a un nom : ***Alexandre Pain***. Le 10 mars 2000, une plaque dédiée à Alexandre Pain a été posée sur le mur d'entrée de notre école. Tous les petits-enfants de Monsieur Pain étaient présents. Monsieur Bellanger (un des petits-fils) a dévoilé la plaque avec Monsieur le Maire.

♦ Classe maternelle

- 1 ordinateur
- 1 imprimante
- 1 grand bureau
- 1 four électrique
- 2 grandes chaises
- 30 petites chaises
- 3 grandes tables basses et 10 tables individuelles pour petits
- 1 horloge
- 1 poste radiocassettes
- 1 tableau blanc
- 15 lits
- 1 cage à oiseaux avec 2 mandarins
- 1 banquette
- 3 bancs
- 1 machine à café
- 1 trousse à pharmacie
- 1 coin écoute : 5 casques + livres cassettes
- jeux divers / fournitures / livres / peintures

♦ Bibliothèque

- 1 télévision
- 1 magnétoscope
- 1 ordinateur
- 1 imprimante
- 650 ouvrages

Le 7 mars 2000

2000

Inventaire du mobilier scolaire existant à l'école publique Alexandre Pain

♦ Classe des CE2, CM1, CM2

- 1 tableau noir magnétique (à craie + velléda)
- 1 vieux tableau noir
- 1 estrade
- 1 ordinateur avec une connexion Internet
- 1 scanner
- 1 imprimante
- 1 modem
- 1 appareil photo numérique
- des CD Roms et des disquettes
- 1 téléphone
- 1 photocopieuse
- 1 armoire et divers placards
- 3 grand bureaux
- 23 bureaux d'élèves
- 7 chaises
- 1 carte du Maine et Loire
- 1 carte de France
- 1 carte du monde
- 1 horloge
- 1 poste de radio cassette CD
- 1 globe terrestre lumineux
- Livres / Cahiers / Crayons / Fournitures diverses

Mobilier scolaire

N°s d'ordre	Indication des objets	Nombre	Etat de conservation	Observations
21 bis	~~tête de loup~~	1	En bon état	
22 bis	Seau à charbon	1	En bon état	
23 bis	tableau Histoire naturelle	1	En bon état	
24 bis	tableau botanique	1	En bon état	
25 bis	tableau botanique	1	En bon état	
26 bis	tableaux (images)	2	En bon état	
27 bis	balai	1	En bon état	usé
28	Une chaise	1	En bon état	
29	X balai	1	En bon état	
30	X plumeau	1	En bon état	
31	pelle à charbon	1	En bon état	
32	Compendium géométrique	1	En bon état	
33	Une carte ~~d'Afrique~~	1	en bon état	
34	Gravures historiques	3	En bon état	
	[illegible]			
	[illegible]			

Inventaire du mobilier communal existant dans le logement de l'Instituteur.

Nos d'ordre	Indication des objets	Nombre	État de conservation	Observations
1.	Chaise	1	En bon état	usée
2.	Chaises	7	État médiocre	
3.	Table carrée	1	En mauvais état	
4	Crémaillère	1	En bon état	
5.	Table carrée	1	En bon état	
6.	Armoire	1	En mauvais état	
7.	Table de nuit	1	En mauvais état	
8.	Table carrée	1	État médiocre	
9.	Lit	1	En assez bon état	
10.	Matelas	1	En assez bon état	
11	Paillasse	1	En bon état	
12	Traversins	2	En mauvais état	
13	Table de nuit	1	En mauvais état	
14.	Commode	1	En bon état	
15.	Bois de lit	1	En mauvais état	
16.	Corde à noeuds	1	En assez bon état	
17.	Chaudière	1	En assez bon état	
18.	Cadres pour tréteaux	2	État médiocre	
19.	Echelle double	1	En assez bon état	
20.	Echelle simple	1	En état médiocre	
21	~~Bête de loup~~			
22	~~Seau à [illegible]~~			
23				
24.				
25				
26				
27				

A Lauresse-Rochemenier le 2 janvier 1921

l'Instituteur sortant: [signature]

l'Instituteur rentrant: [signature]

Le Maire [signature] adjoint

Département de Maine et Loire
Commune de Louresse-Rochemenier

Commune de Louresse-Rochemenier

Inventaire du mobilier scolaire existant à l'école publique de garçons.

Nos d'ordre	Indication des objets	Nombre	État de conservation	Observations
1.	Horloge	1	En bon état	
2.	Carte de l'Europe	1	En assez bon état	
3.	Carte de Maine et Loire	1	En assez bon état.	
4.	Tables avec bancs	7	En bon état	
5.	Chevalets	2	En bon état	
6.	Tableaux noirs	1	En mauvais état	
7.	Tableaux noirs	4	En bon état	
8.	Encriers en faïence	11 16	En bon état	
9. XX	Encriers en plomb	6 [illegible]	En assez bon état	
10.	Bureau	1	En bon état	
11.	Armoire bibliothèque	1	En bon état	
12.	Règlement encadré	1	En bon état	
13.	Croix d'écolier	3 [illegible]	En bon état	
14.	Tête de loup	1	En bon état	Usagée remplacé par [illegible]
15	Globe terrestre	1	En bon état.	
16	Carte du canton de Doué	1	En bon état	
17.	Cartes Vidal-Lablache	6	En bon état	
18.	Tableau des poids et mesures	1	État médiocre	
19.	Rideaux	6	En bon état.	
20.	Tableaux lecture	8	En bon état	Tableaux doublés collections Noël
21.	Poêle avec tuyaux	1	En bon état	
22. x	Bancs	~~10~~ 7	En bon état	
23.	Bulletins de l'Instruction primaire du 1er janvier 1870 au mois de Decembre 1905.		En assez bon état	Des numéros manquent
24.	Bulletins de l'Instruction primaire du 1er janvier 1910 à Novembre 1920	64	En bon état	
25	carte france cartes Vidal Lablache		[illegible]	

26 carte europe
27 bibliothèque scolaire
28. carte Afrique politique

Sous-Préfet de Saumur

CONSEIL MUNICIPAL DU FOLIO 149

Séance du 19 Septembre 1991

L'an mil neuf cent quatre vingt onze le 19 septembre à quatorze heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session budgétaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy JARNY Maire, Monsieur Pierre-André BOUDY, Receveur municipal était présent.

Etaient présents : MM. Métivier Germain, Breton Bernard, Mabille Bernard, Chauvin Jean, Chargé Roger, Desvallon Paul, Pichot Emmanuel, Véon Benjamin, Voisin Jacky, Tremondière André, Glandais René, Guiard Joseph

Etaient présents : MM Métivier Roger, M. ~~Guiard Joseph~~, Poirier Alphonse.

Objet : Construction d'un dortoir à l'école maternelle.

la ture le re 1991.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de construire un dortoir à l'école considérant le nombre croissant des élèves rentrant en classe de maternelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte. Le montant des travaux s'élèvent à 133.000 F et est inscrit au budget supplémentaire.

Fait et délibéré, les jours, les mois et ans susdits, ont signé au registre les membres présents.

Cent cinquantième et dernier feuillet

Le Sous-Préfet

SOUS-PRÉFECTURE DE SAUMUR

1991

CONSTRUCTION DE LA SALLE DE REPOS DE LA CLASSE MATERNELLE

Le dortoir fut construit en 1991, à l'arrière de la classe maternelle. Le dortoir peut contenir plusieurs lits. Trois petites toilettes, une douche et un lavabo ont été installés. A l'ouest de la salle de repos une porte-fenêtre donne sur notre jardin. Des trois fenêtres qui existaient auparavant deux ont été transformées en baies vitrées, la fenêtre centrale a été transformée en passage pour pénétrer dans la salle de repos.

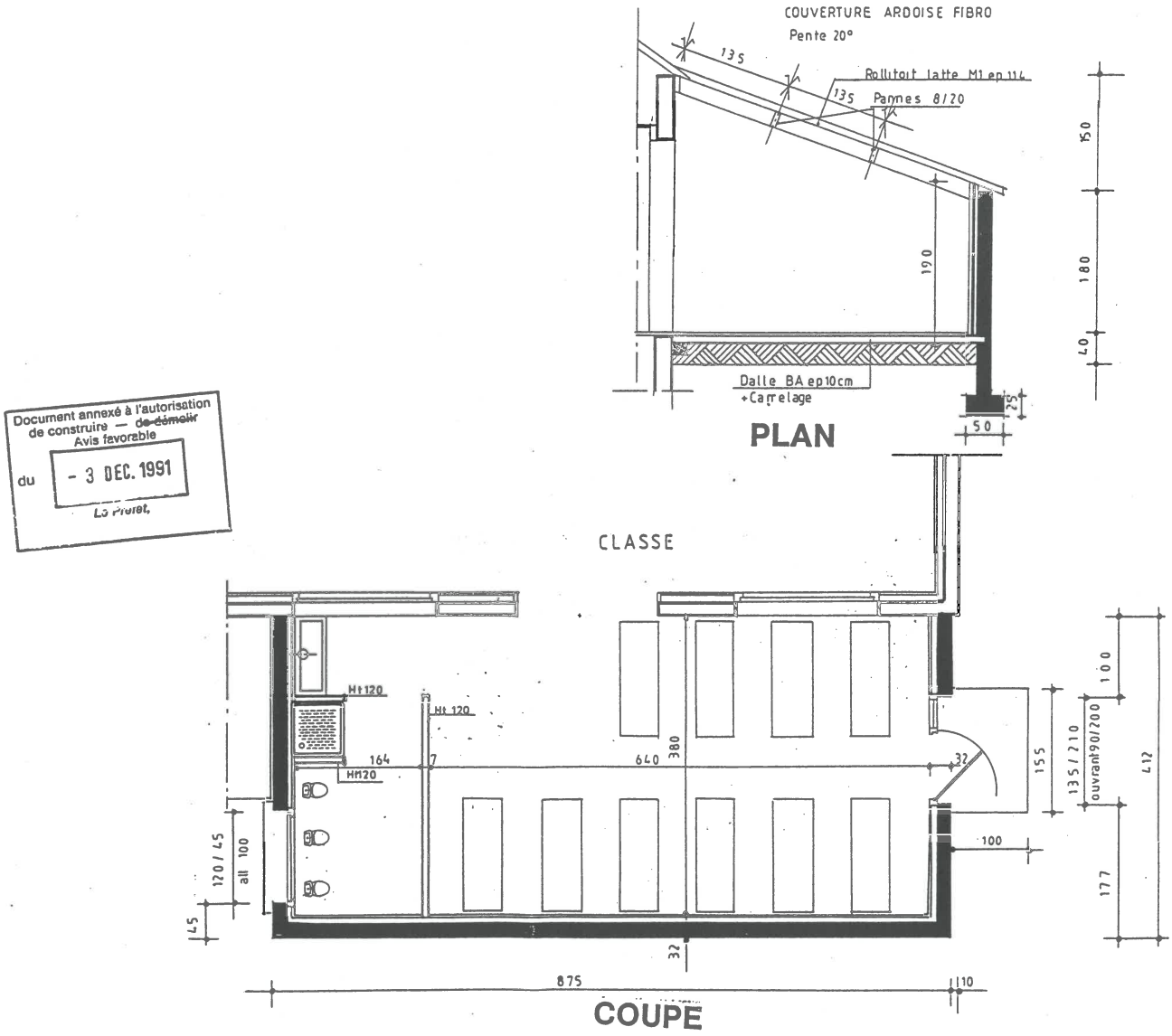

Document annexé à l'autorisation de construire — ~~de démolir~~
Avis favorable
du - 3 DEC. 1991
La Preuret,

Archives Communales Louresse Rochemenier

Séance du 23 octobre 1972.

L'an mil neuf cent soixante-douze, le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilbert Clochard, maire.

Etaient présents : MM. Perrault F., Hétureau G., Frémondière Jarry G., Chauvin J., Pichot E., Belouard J., Véron B., Poirier A., Martin P.

Absents : MM. Réveillé L., Hétureau A.

Objet : Construction d'une classe.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les locaux de l'actuelle école de filles sont devenus trop petits en outre, il faudrait entreprendre d'urgence certains travaux de réparations importants.

Il demande au Conseil Municipal de prendre la décision de construire une classe nouvelle à proximité immédiate de l'école de garçons ce qui facilitera la surveillance pour l'arrivée ou le départ des enfants et regroupera l'activité scolaire de la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte cette proposition.

- approuve le devis sommaire d'un montant de 54.053,49 F.
- demande à Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, son appui pour obtenir la subvention de 50.000 Francs prévue pour cette petite construction scolaire.
- décide que le financement complémentaire de la dépense sera assuré à l'aide du crédit qui sera inscrit au budget primitif de 1973.
- demande qu'après cette construction réalisée, les anciens locaux et la cour soient désaffectés pour être utilisés par la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre les membres présents.

Belouard

Vu
Sau
le S.
Andi

1972

CONSTRUCTION DE LA CLASSE MATERNELLE

La classe maternelle fut construite en 1972. Trois fenêtres donnaient à l'arrière de la classe (celles-ci furent bouchées 19 ans plus tard lors de la construction de la salle de repos).

La superficie totale du bâtiment est de 81 m² (64,80 m² pour la classe et 16,20 m² pour les vestiaires). Sur le plan on peut voir l'emplacement de l'ancien poêle à fuel.

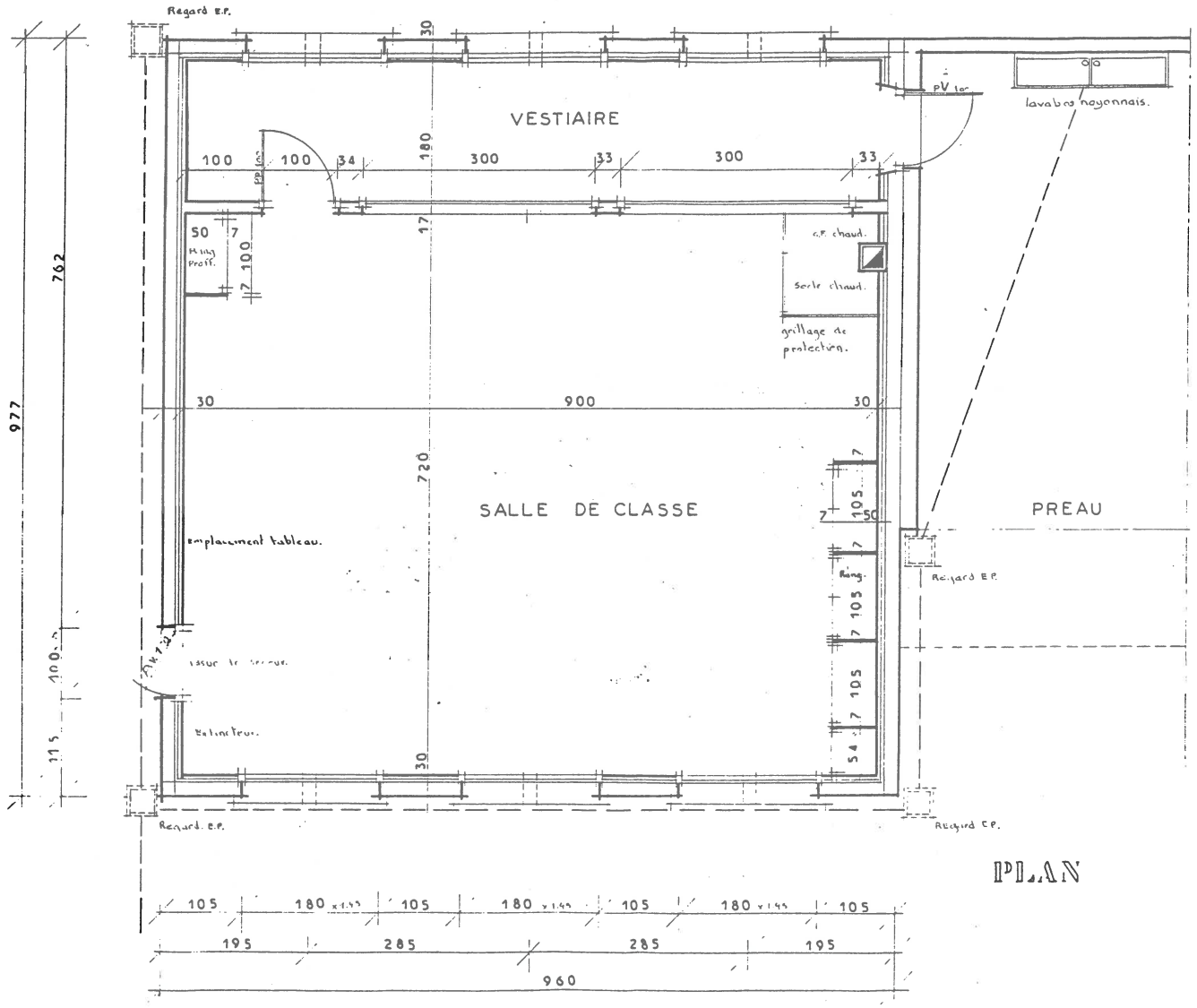

Archives Communales Louresse Rochemenier

1956

CONSTRUCTION D'UN MUR DE SÉPARATION DES COURS A L'ÉCOLE DE GARÇONS

En 1956, à l'école communale des garçons de Louresse Rochemenier, c'est la venue des filles. C'est pour cela que le projet de construction d'un mur de séparation de la cour de récréation fut entrepris : une pour les filles et une pour les garçons.

Au milieu de ce mur se trouvaient les sanitaires, le côté des garçons et le côté des filles étaient séparés. La construction du préau, au fond de la cour fut entrepris en même temps.

On peut voir sur ce plan, un bâtiment que l'on appelait magasin et que l'on appelle actuellement « garage » et qui nous sert à ranger les jeux pour la récréation.

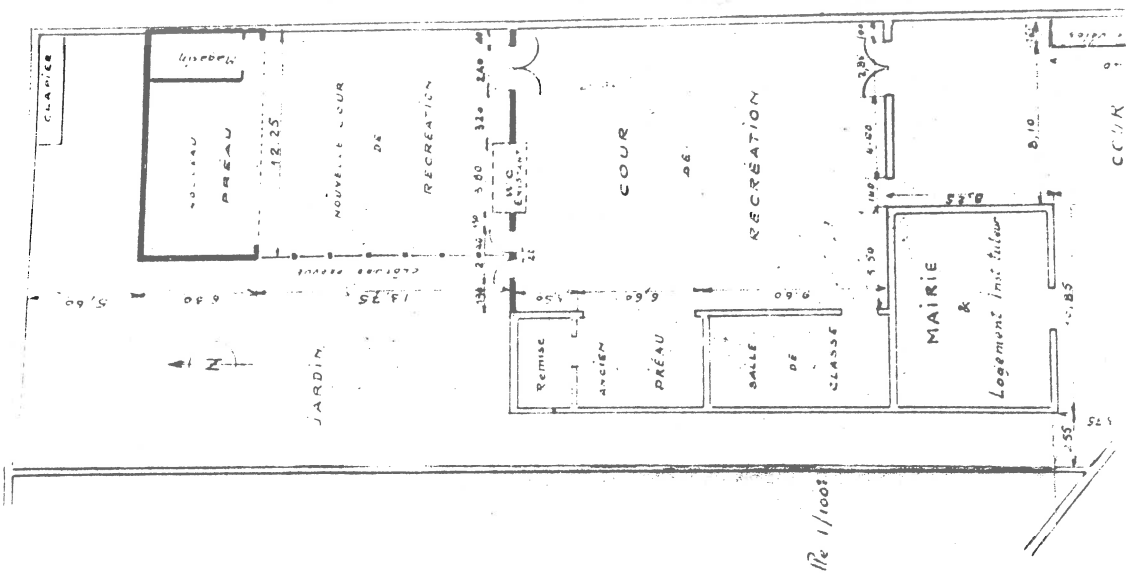

Archives Communales Louresse Rochemenier

la réception définitive faite conformément à l'article 22 du cahier des charges générales, ne pouvant contrevenir aux charges et obligations imposées à l'Entrepreneur par la loi et l'usag

A Louresse-Rochemenier le neuf Septembre mil neuf cent.

L'Expert géomètre et architecte

Le Maire

L'Entrepreneur

Les Conseillers Municipaux

Archives Communales Louresse Rochemenier

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Saumur — Canton de Doué-la-fontaine

Commune de Louresse-Rochemenier

Construction d'une classe pour filles, cour, préau, etc et aménagement du logement de l'Institutrice.

Réception définitive des travaux

L'Expert géomètre et architecte chargé des dits travaux ci-dessus mentionnés suivant le projet dressé par lui et approuvé le 14 avril 1898 par Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.

Vu le procès-verbal d'adjudication passé en faveur du Sieur Desbois Jean Baptiste, Entrepreneur demeurant à Doué-la-fontaine en date du neuf Août, mil huit cent quatre vingt dix huit et approuvé par Monsieur le Préfet.

Après avoir visité les travaux exécutés à la classe et logement de l'Institutrice dans toutes leurs parties le neuf septembre mil neuf cent en présence de Mrs Mrs le Comte de Contades, Maire de la Commune et Courant, adjoint ainsi que Mrs Mrs Baras et Billard conseillers municipaux assisté de Mr Desbois Entrepreneur, adjudicataire.

N'ayant constaté aucune mauvaise façon dans le travaux exécutés, certifie qu'il y a lieu d'en prononcer

21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE

Du Département de Maine-et-Loire

Objet :

Louresse-Rochemenier.

Acquisition et appropriation d'un immeuble à usage d'école de filles.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire.

Séance du 5 Mars 1896.

La commune de Louresse-Rochemenier, dépourvue de local pour la tenue de son école publique de filles, présente le projet ci-joint comportant l'acquisition et l'appropriation d'un immeuble à cet usage.

La maison à acquérir n'est que suffisante pour assurer un logement personnel convenable à l'institutrice ; et il y a lieu, en conséquence, de construire une salle de classe avec les dépendances.

La dépense totale, y compris 8.600 f pour prix et frais accessoires d'acquisition de l'immeuble, s'élèvera à 14.300 f, en chiffre rond.

Cette somme sera couverte au moyen d'un emprunt communal voté par délibération du 11 Août 1895, avec le concours d'une subvention de l'État suivant les conditions déterminées par la loi du 20 Juin 1895 et le décret du 15 février 1886.

L'autorité académique et le Comité départemental des Bâtiments civils ont formulé des observations dont il a été tenu compte par des modifications aux plans et devis primitifs. De son côté, le Conseil d'hygiène a émis un avis favorable.

J'ai l'honneur, en conséquence, de proposer au Conseil départemental de vouloir bien, en exécution de la circulaire ministérielle du 18 février 1886, émettre un avis favorable à la réalisation du projet dont il s'agit et à l'obtention du secours sollicité à cet effet sur les fonds de l'État.

Le Préfet

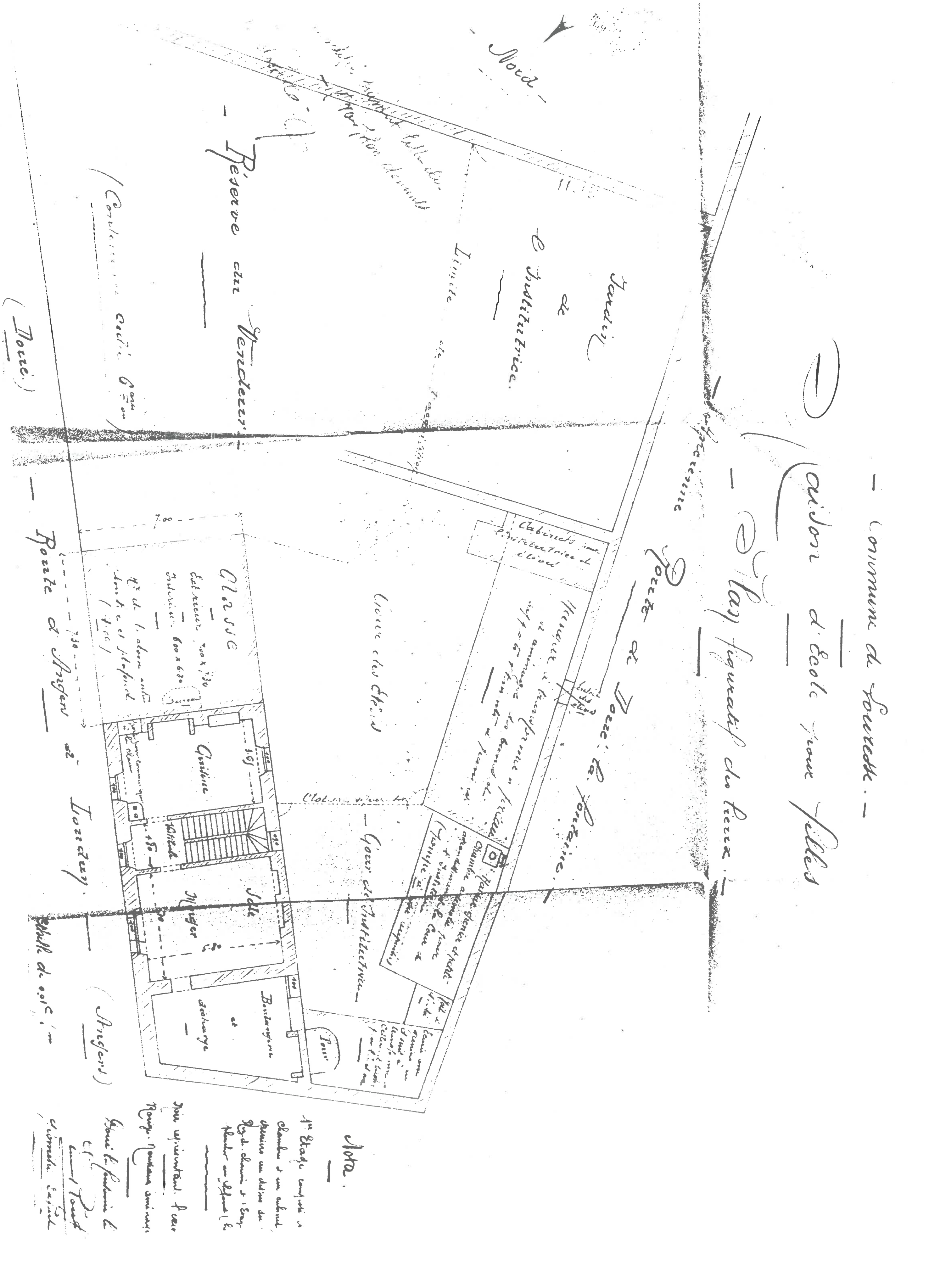
- Commune de Louresse. -
Maison d'Ecole pour filles
- Plan figuratif des lieux. -
Ancienne Route de Doué-la-fontaine.
Jardin de l'Institutrice
- Nord -
Limite de l'acquisition
- Réserve au Vendeur -
Cabinets pour l'Institutrice et élèves
Cour des Élèves
- Cour de l'Institutrice -
Classe
Extérieur 7.00 x 7.30
Intérieur 6.00 x 6.80
Cuisine
Vestibule
Salle à Manger
Boulangerie et décharge
Tour
(Doué)
- Route d'Angers à Loudun.
(Angers)
Nota.

1895

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DE FILLES

Le 5 octobre 1895, le conseil municipal acheta une maison qui appartenait à monsieur Isidore Gangloff forgeron. Cette maison fut rénovée pour y installer l'école de filles. Le montant des travaux était de 14 300 francs. Le plan date du 29 juin 1895 et les travaux furent terminés le 9 septembre 1900 (voir document réception définitive des travaux). L'école de filles était composée d'une classe de 40,8 m² et d'une cour avec préau. La maison de l'institutrice était à côté de la classe. La classe correspond actuellement à la cantine.

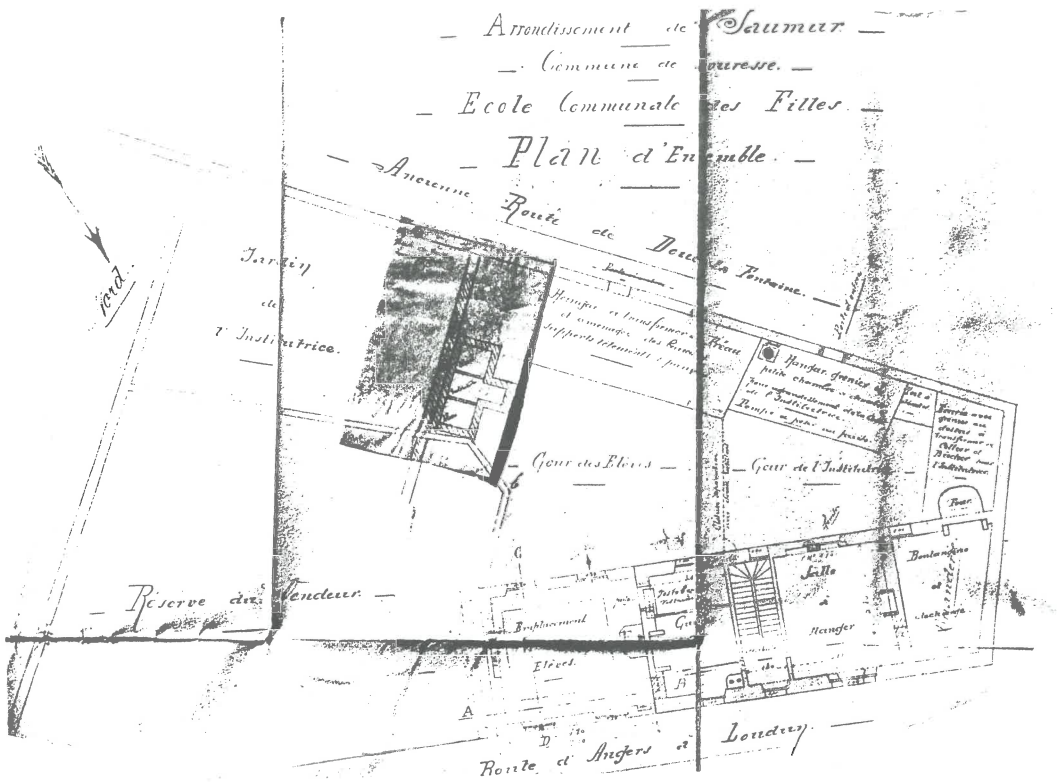

Commune de Louresse.

Construction d'une École de Garçons avec Mairie.

Devis des Travaux à faire pour l'exécution des Clôtures..

Exposé.

Les travaux de construction de l'École des Garçons avec Salle de Mairie ont été exécutés conformément au devis général et sont aujourd'hui terminés.

Les murs de clôture avaient été ajournés, les cours et le jardin sont demeurés sans fermeture ce qui présente de graves inconvénients. En conséquence le Conseil municipal a décidé d'exécuter les travaux nécessaires qui sont détaillés au devis ci-joint s'élevant à la somme totale de 3100.00

Par le peu d'importance de ces travaux, qui ne nécessitent pas l'emploi d'ouvriers spéciaux, il serait possible et avantageux de les faire exécuter par les ouvriers du pays, en traitant de gré à gré, sans recourir à une adjudication.

Angers, le 18 Juin 1883.

Archives Communales Louresse Rochemenier

Cette classe s'exploite sur une cour ayant 16m70 sur 11m50, ce qui donne une superficie de 192m05. En face se trouve un préau couvert qui permet aux enfants d'être parfaitement à l'abri et d'y prendre en temps de pluie les recréations. Les lieux sont placés en vue de la classe et du logement de l'Instituteur.

Ce logement et la Mairie sont placés dans un bâtiment faisant face à la route. Ce bâtiment est distribué au rez-de-chaussée, à gauche, côté de la cour des enfants, d'une cuisine et d'une pièce pour l'instituteur, vestibule renfermant l'escalier à droite, de la salle de Mairie et d'un cabinet. Au 1er de trois chambres et cabinet pour l'Inst.

Un bûcher et un caveau placé derrière le préau couvert complètent le logement. Le reste du terrain est destiné au jardin.

D'après le devis estimatif qui suit, la dépense que nécessitera l'exécution de ce projet, se décompose ainsi :

Somme affectée au bâtiment de la Classe avec logement de l'Instituteur et salle de Mairie	15.60
Somme pour la Construction des préau lieux et puits	3.20
Total	18.80
Somme à valoir et frais de Direction	2.99
Total Général	21.80
Sur cette somme, 4.000 f 00 sont attribués à la Mairie	4.00
Reste un total de dépense pour l'école, le logement, le préau et les lieux, de	17.800

La construction des murs de clôture est remise à une époque ultérieure.

Département de Maine-et-Loire.

Arrondissement de Saumur.
Canton de Doué - Commune de Louresse.

Construction d'une Ecole de Garçons avec Mairie

Chapitre 1er - Exposé.

L'Ecole des Garçons de la Commune de Louresse est actuellement instituée dans un bâtiment loué à cet effet. La Classe n'a que 2m50 d'étage et occupe une surface de 28m.6225 insuffisante ainsi que la cour pour le nombre d'enfants appelés à fréquenter l'Ecole.

La Mairie est instituée dans une salle louée à cet effet au premier étage d'un autre vieux bâtiment en mauvais état.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal a décidé qu'une Ecole de Garçons avec salle de Mairie serait construite sur un terrain qu'elle se propose d'acheter, bordant la route d'Angers à Loudun, dans la traverse du bourg de Louresse. Ce terrain, d'une superficie de 1750m. situé à l'ouest du bourg, est indiqué au plan d'ensemble.

Le projet d'Ecole communale ci-jointe comprend une classe ayant dix mètres sur neuf, ce qui donne une superficie de cinquante quatre mètres pour 54 enfants.

Département de Maine et Loire.

Commune de Louresse-Rochemenier.

Acceptation des plans et Devis de la maison d'école des garçons.

Extrait du Registre des délibérations de la commune de Louresse-Rochemenier

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le treize mai, à midi, le Conseil municipal de la commune de Louresse-Rochemenier, assisté des plus imposés, s'est réuni au lieu ordinaire des ses séances, pour la session de mai, sous la présidence de M.r le Comte de Contades, Maire ;

Étaient présents : MM. Mérand, adjoint, Beillard, Rauché, Janneault, Réveillé, Pinson, Bonvalet, Gaudicheau et Courant, lesquels forment la majorité des membres du Conseil en exercice ;

Plus imposés présents : MM. Pierault Louis, Guérineau Pierre, Lecomte Henri.

Monsieur Réveillé a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire communique au Conseil et aux plus imposés les plans et le Devis de la maison d'école des garçons que la commune se propose de faire construire. Le devis se monte à la somme de vingt et un mille huit cents francs.

Le Conseil et les plus imposés, ayant pris connaissance des plans et devis, M.r le Maire a fait voter au bulletin secret. Le dépouillement terminé, il s'est trouvé que tous les bulletins étaient favorables au projet. En conséquence, le Conseil et les plus imposés ont adopté à l'unanimité les plans & le Devis de la maison d'école.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures.

Pour copie conforme.

A Louresse, le 28 Juin 1879.

Le Maire,

C.te de Contades

19 avril 1879 N.o 4410

Archives Communales Louresse Rochemenier

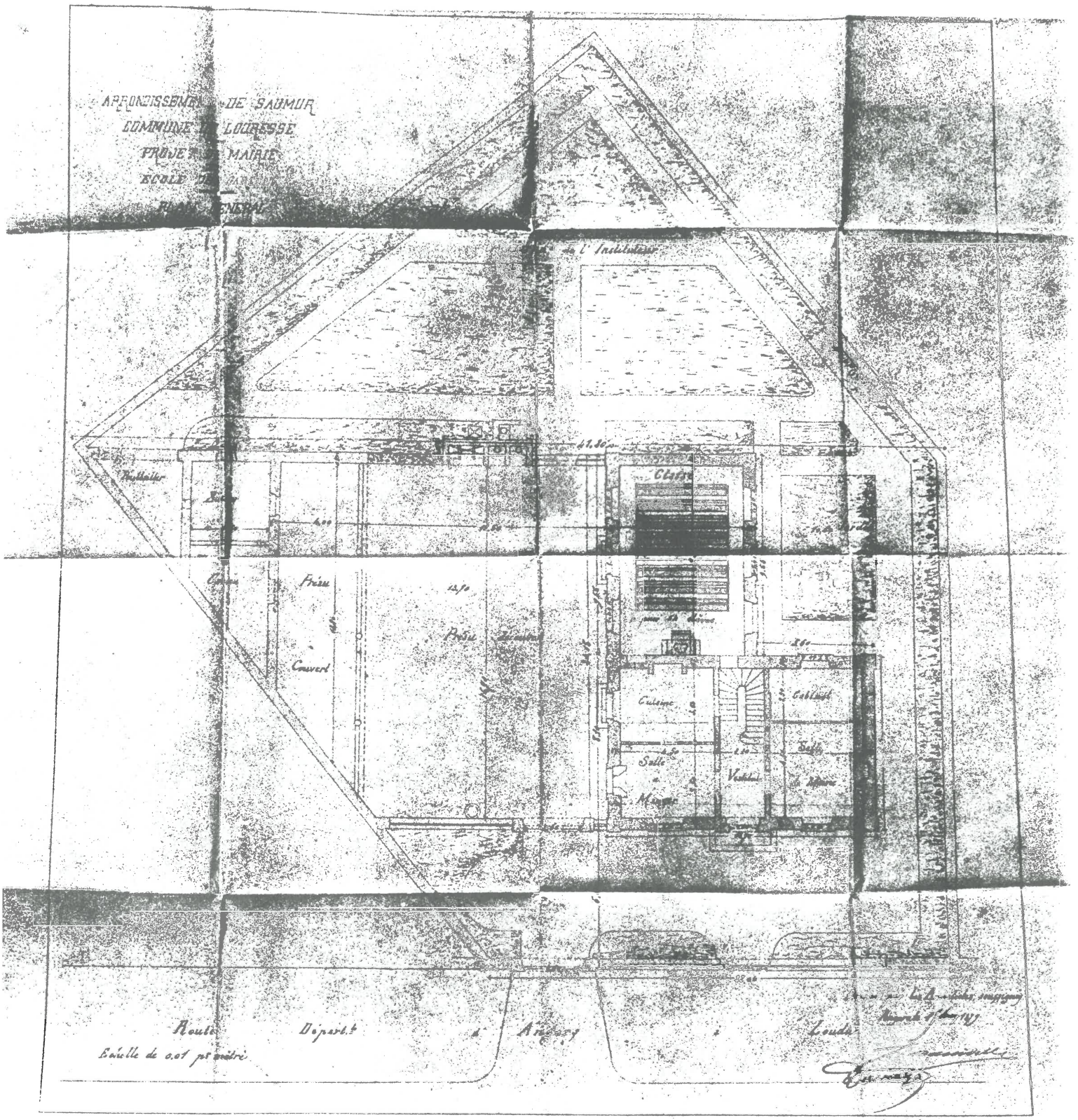

Archives Communales Louresse Rochemenier

1883

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DE GARÇONS ET DE LA MAIRIE

En 1879, l'école et la mairie étaient installées dans des locaux vétustes loués à cet effet. Le conseil municipal décida donc de construire une école de garçons avec mairie. Pour cela il achète le 23 mai 1881 un terrain à monsieur Lucien Mauriceau. Le plan de l'école date du 15 mars 1879. Le plan et le devis (21 800 francs) ont été acceptés par le conseil municipal le 28 juin 1879. L'école avait une seule classe, prévue pour 54 élèves. La superficie de la classe était de 54 m², chaque élève disposait donc de 1 m² chacun.

La cour se trouvait à la place de l'actuel garage Renault, la cour actuelle était le jardin de la mairie.

Au bout de la cour des élèves il y avait le poulailler, le bûcher, le caveau et un préau ouvert.

Les murs et les clôtures ont été construits un peu après l'école. La construction de l'école s'est achevée en 1883.

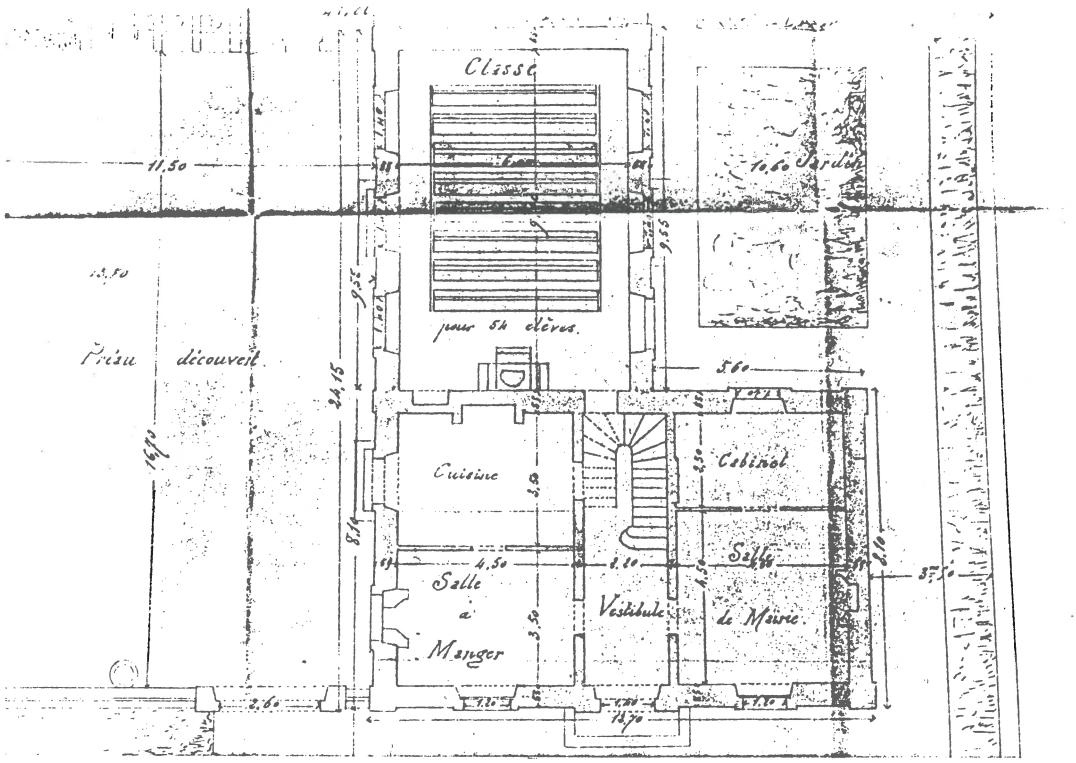

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

COMMUNE DE LOURESSE

PROJET DE MAIRIE
ET
ECOLE DES GARÇONS

FAÇADE PRINCIPALE

Echelle de 0.02 pour 1m.

Dressé par l'Architecte soussigné
Saumur le 1er Mars 1879

Archives Communales Louresse Rochemenier

Commune de Louresse en 1879

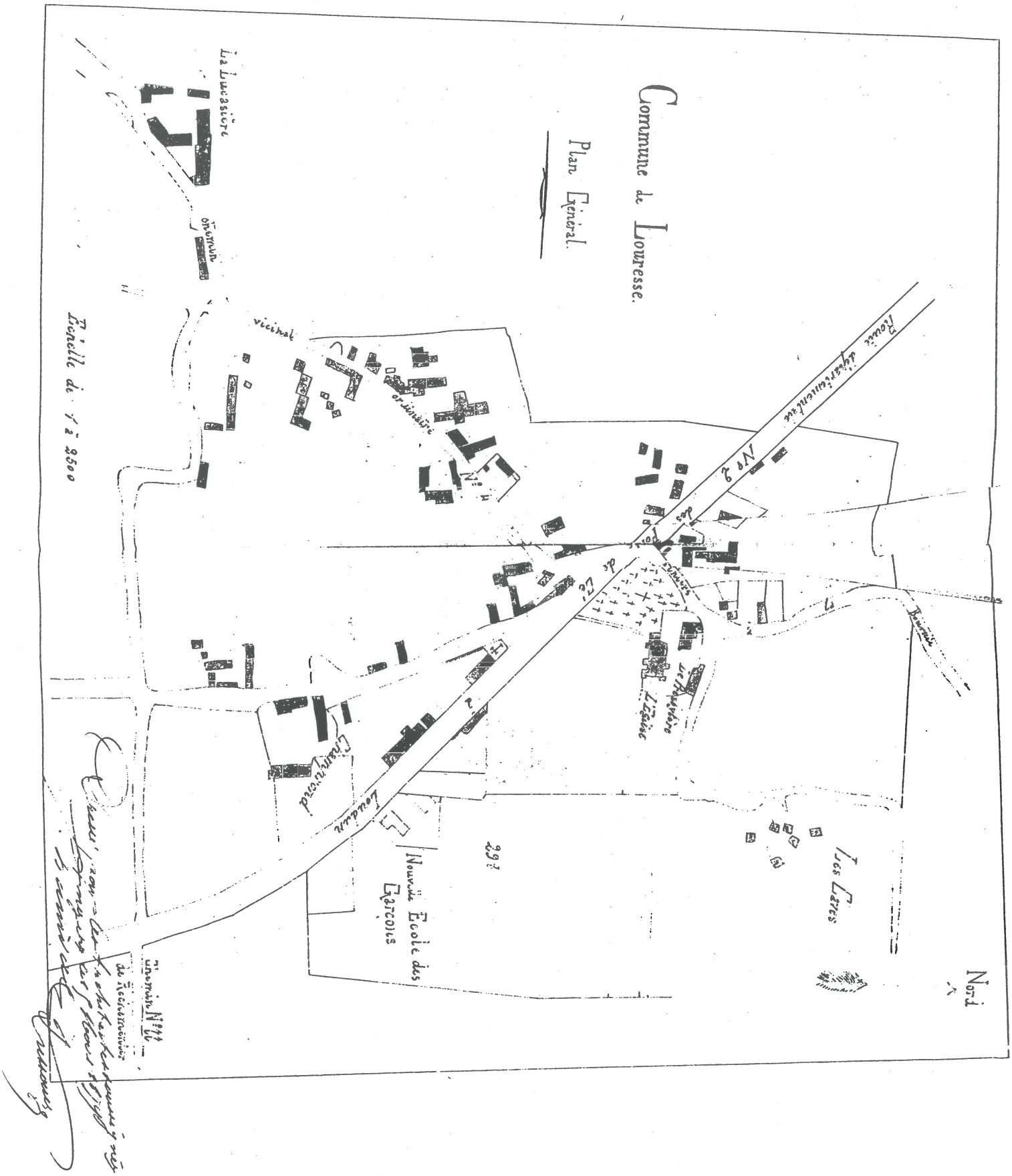

Archives Départementales de Maine et Loire

L'école et la mairie

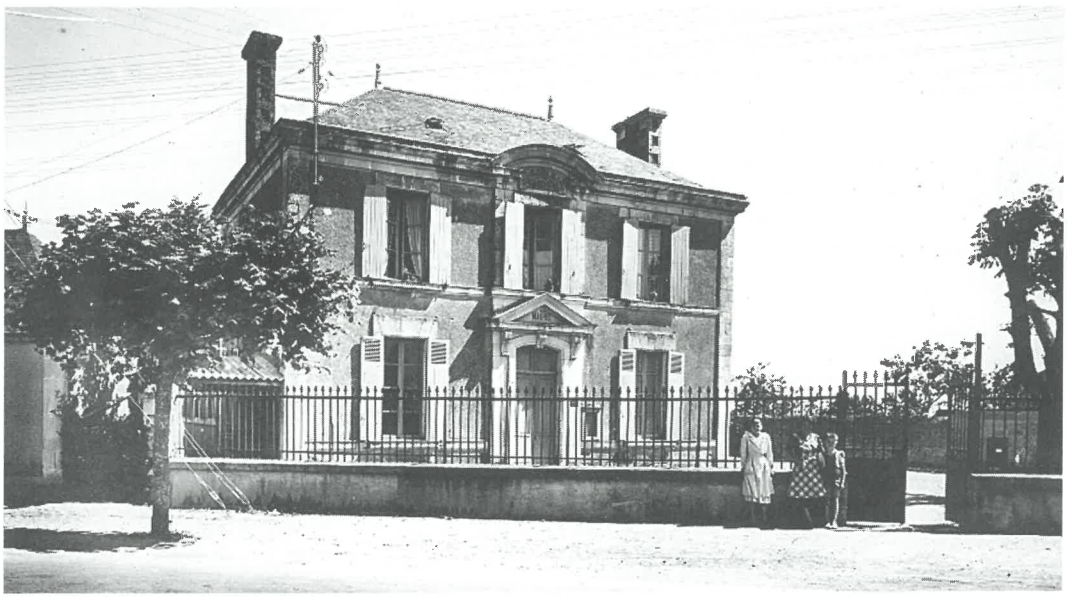

- Au 19° siècle, le village de Louresse est beaucoup moins étendu qu'aujourd'hui. Il y a moins de maisons et celles-ci sont construites le long des voies de communication. Sur le plan, qui date de 1879, on peut voir qu'entre le cimetière et la future école de garçons, il n'y a qu'une seule habitation.
- Actuellement, notre commune possède 627 habitants.

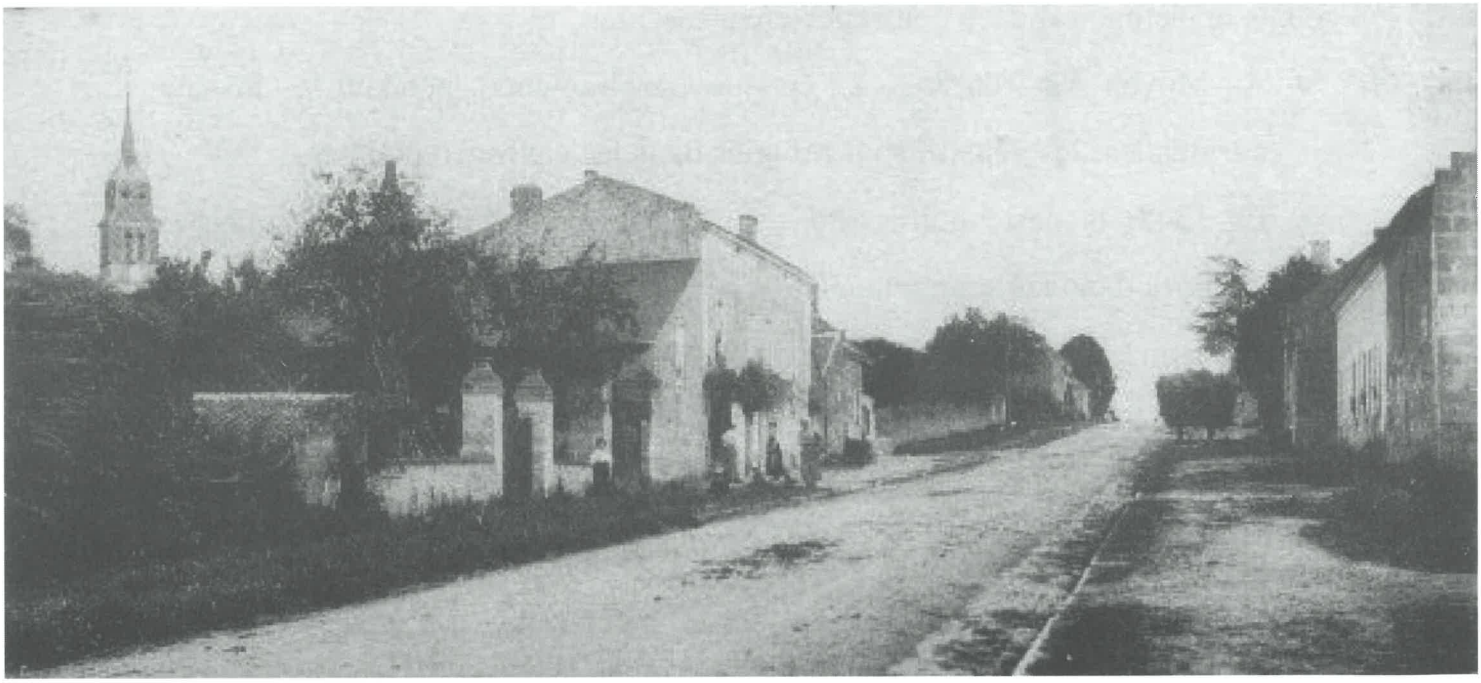

LOURESSE ROCHEMENIER ET SON HISTOIRE

Notre commune est constituée de 2 villages. Rochemenier a été rattaché contre son gré à Louresse le 4 juin 1842.

Autrefois à Louresse, il y avait un bois où vivaient des loups, c'est pour cela que ce village s'appelle Louresse.

Rochemenier signifie exploitation souterraine de la roche par un personnage appelé Menier. Le village de Rochemenier possède de vastes galeries souterraines dont certaines secrètes débouchent au cœur de la forêt (là où on peut se ravitailler). Ces galeries appelées troglodytes, ont été de tout temps un refuge efficace contre les envahisseurs.

- Au Moyen Age, en 853, à l'époque Carolingienne, pendant les invasions normandes, les gens se sont réfugiés dans les caves troglodytes.
- En 1348, la peste noire s'abat sur le village et fait de très nombreuses victimes dans les souterrains.
- Pendant les guerres de religion entre protestants et catholiques, c'est sous terre que l'on célébrait la messe dans une chapelle creusée dans la roche. Tout près de Rochemenier existait autrefois un village nommé Varennes, qui a été entièrement détruit par les Huguenots en 1568. Il ne reste aujourd'hui que la façade de l'église et le château.
- Avec l'Edit de Nantes, sous Henri IV, les guerres de religion cessent, les habitants sortent des troglodytes, et commencent à construire des maisons à l'extérieur.
- A la révolution de 1789, la moitié des habitants habitent encore dans les caves. Pendant cette période, les souterrains ont joué encore un rôle important (cachettes, refuges).

Préface

Cet ouvrage est le résultat d'une étude approfondie de documents d'archives réalisée par les enfants de la classe de CE2/CM1/CM2 de l'école Alexandre Pain de Louresse Rochemenier. Ces documents proviennent des Archives Départementales de Maine et Loire et des Archives Communales. Pour nos recherches aux Archives Départementales, nous avons été guidés par deux étudiants en archivistique de l'Université d'Angers, Richard Ravalet et Cyril Longin.

L'objectif principal n'est pas de réaliser une étude historique détaillée de la commune mais plutôt de feuilleter quelques pages de son histoire au travers de ses bâtiments tels que l'école, la mairie, les églises ou le monument aux morts.

Après un bref rappel sur l'histoire de Louresse et de Rochemenier, vous pourrez lire un chapitre relatant l'évolution de notre école et de la mairie depuis la construction jusqu'à nos jours, avec notamment une partie consacrée à Alexandre Pain, ancien instituteur à l'école de Louresse, mort pour la patrie et qui a donné son nom à l'école. Les deux chapitres suivant concernent des événements survenus à l'église de Louresse et à l'église de Rochemenier. La dernière partie comporte des éléments intéressant la construction du monument aux morts.

Les documents d'archives (textes, plans, photos) sont agrémentés de textes explicatifs écrits par les enfants. Trier, classer, lire les textes anciens, les commenter, écrire, fut une tâche très longue. Je tiens donc à féliciter tous les enfants pour leur travail et leur intérêt toujours présent à chaque séance. Je remercie Monsieur le Maire, qui nous a laissé consulter et étudier librement les documents provenant des Archives Communales, ainsi que toutes les personnes qui nous ont aimablement prêté des photos ou cartes postales anciennes.

Alain PEREIRA

Ont participé à la réalisation de ce livre

Renaud BELLANGER, Alexandra BERNIER, Angélique FIEVRE, Eglantine FOREST, Mélissa GASLARD, Lise GIRARD, Aurélien LANDRY, Sylvain LEFORT, Alexandre LEROY, Pierre LEROY, Clémence LITOU, Baptiste MAITREAU, Jérôme MAITREAU, Iléana MOREUILLE, Cindy ONILLON, Benjamin PAVILLON, Alex PICHOT, Guillaume PINEAU, Guillaume POIRIER, Raphaël ROBIN, Clémence TREUILLIER, Alexandre VANNIER, Simon VOVARD.

ESSO

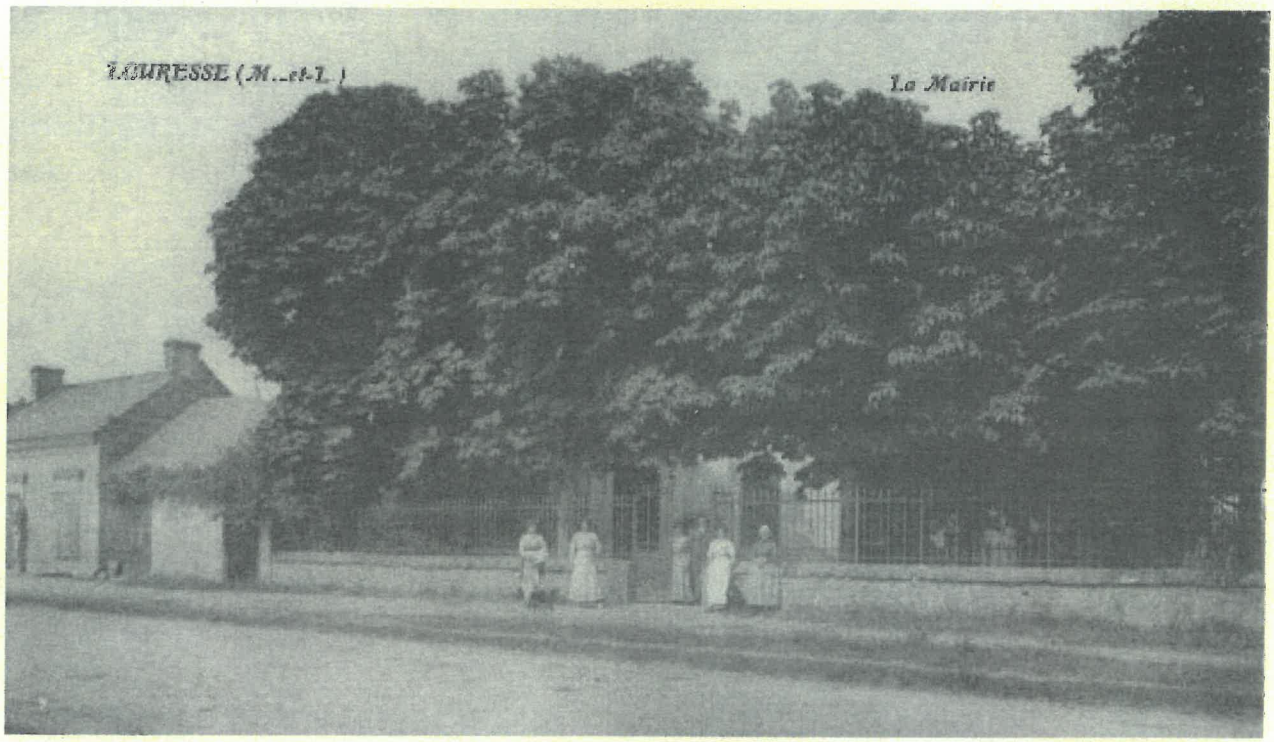

LOIRE IMPRESSION - SAUMUR